

**BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION****17 000 PERSONNES ANNUELLEMENT JUSQU'EN 2028**

Montréal, le 13 juin 2024 – Selon la publication *Perspectives professionnelles dans l'industrie de la construction 2024-2028*, produite par la Commission de la construction du Québec (CCQ), les besoins moyens de main-d'œuvre pour les métiers et occupations resteront élevés pour les prochaines années : 17 000 personnes par année sont requises pour les 5 prochaines années, dans toutes les régions du Québec. Il s'agit d'une hausse de 1 000 personnes par rapport à l'exercice produit l'an dernier. Entre 2018 et 2023, l'industrie a accueilli en moyenne 18 000 nouveaux salariés, dépendant de la conjoncture; avec un sommet de 22 000 en 2021.

Pour la période 2024-2028, ces besoins de recrutement couvrent à la fois les besoins de remplacement et les besoins engendrés par la croissance des heures travaillées. Nouveauté cette année : les besoins de main-d'œuvre sont maintenant présentés à la fois de façon quantitative et qualitative, et ce pour tous les métiers, dans toutes les régions.

Dans le contexte économique actuel, la CCQ tient à mettre au jeu des données et des analyses qui seront utiles non seulement pour bien comprendre le contexte économique de la construction, mais aussi pour que la CCQ et ses partenaires puissent proposer des stratégies adaptées aux besoins : dans ce cas-ci, on pense à l'accueil des personnes ayant complété une attestation d'études professionnelles (AEP), à l'augmentation de l'alternance travail-étude, à une meilleure rétention de la main-d'œuvre, à des moyens pour attirer davantage de personnes diplômées dans les métiers de la construction, ou à un recours plus grand aux personnes issues de la diversité et des Premières Nations et Inuit.

Les besoins annuels moyens de main-d'œuvre sont établis en fonction de la demande prévue, du roulement des travailleurs, de l'évolution du vieillissement de la main-d'œuvre, de sa disponibilité et de la diplomation dans les métiers. La projection actuelle se base sur la dernière prévision de la CCQ de décembre 2023, et porte sur les travaux assujettis à la loi R-20, qui exclut la rénovation résidentielle et sur certains investissements de la part d'Hydro-Québec en lien avec son plan d'action 2035. Les projections de la CCQ évolueront au fil des annonces de la société d'État.

D'excellentes perspectives professionnelles

Le haut niveau d'activité économique prévu met une pression sur la demande de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie de la construction. Si les besoins sont importants dans l'ensemble du Québec, les régions du grand Montréal, de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs sont particulièrement touchées. Pour ce qui est des métiers et occupations, les besoins touchent particulièrement les charpentiers-menuisiers, les électriciens, les tuyauteurs, les opérateurs de pelles, ainsi que les manœuvres.

« Ces données confirment que les besoins de main-d'œuvre se feront sentir dans plusieurs secteurs et encore pour plusieurs années. La loi modernisant l'industrie de la construction va contribuer à accroître la productivité, l'accès et l'inclusion, la collaboration et la transparence. Les mesures proposées, notamment la polyvalence et la mobilité de la main-d'œuvre, permettront de réduire les délais de construction et de diminuer les coûts. Nous souhaitons tous une meilleure adéquation entre notre capacité de construire et les besoins immenses en infrastructure au Québec. », affirme Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec.

« Le secteur de la construction sera à la recherche d'environ 9 % des effectifs prévus au cours des prochaines années où près de 200 000 travailleuses et travailleurs seront sur les chantiers. Ces données sont comparables à d'autres secteurs économiques. Au cours des prochains mois, nous continuerons d'améliorer la mesure des besoins. En 2023, nous avons accueilli 3 950 nouveaux diplômés dans la construction, sur près de 15 700 nouveaux salariés. Les stratégies mises de l'avant pour attirer, retenir et former la main-d'œuvre dont nous avons besoin devront être audacieuses et convenues avec les partenaires clés. L'intensification du recours à l'alternance travail-études s'annonce déjà comme une avenue à privilégier. La CCQ sera au rendez-vous pour mettre en place des solutions adaptées. », explique Audrey Murray, présidente-directrice générale de la CCQ.

Évolution des entrées dans l'industrie

Année	Nouveaux travailleurs actifs
2018	14 733
2019	17 623
2020	14 836
2021	22 000
2022	20 300
2023	15 700

Consultez la publication [Perspectives professionnelles dans l'industrie de la construction 2024-2028](#) de la CCQ.

- 30 -

Source : Marie-Noëlle Deblois
Direction des affaires publiques et des communications
514 265-6422
medias@ccq.org
Site Web: ccq.org
[Facebook.com/ccq](https://www.facebook.com/ccq)

Frédérique Verreault
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail et ministre responsable des régions de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
581 997-0273